

Liste conduite par Claude Raynal

Déplacements et transports

Réponses à l'association Vélo Tournefeuille

Les orientations générales de notre politique cyclable sont d'abord présentées, replacées dans le contexte plus large de nos propositions en matière d'urbanisme et de transport. Nous répondons ensuite aux diverses questions de Vélo Tournefeuille.



Vous retrouverez l'intégralité de notre programme sur le site
<http://www.clauderaynal2014.fr/>

Le programme et la liste *Tournefeuille vivante, solidaire, engagée* réunie autour de Claude Raynal seront présentés en

réunion publique
mardi 18 mars à 18h30, au Phare

32 route de Tarbes, Tournefeuille

Orientations générales de notre projet

Urbanisme et transports, questions de cohérence

En urbanisme comme en transport, les questions tournefeuillaises ne peuvent être ni comprises ni traitées de manière isolée. Les besoins en déplacement ne se limitent pas à notre ville: Tournefeuille fait partie d'une métropole, elle même située dans une large aire urbaine. Pour les transports en commun, les décisions se prennent au sein du Syndicat Mixte des Transports en Commun Tisséo qui regroupe 99 communes! Le développement des pistes cyclables est sous le contrôle de Toulouse Métropole. Dans un contexte budgétaire de plus en plus contraint, il appartiendra à la future municipalité de faire reconnaître les besoins de Tournefeuille et de défendre des projets utiles à notre ville et à l'agglomération.

Urbanisme et transports sont deux défis majeurs pour Tournefeuille et la région toulousaine. Notre agglomération est attractive et de nouveaux habitants s'y installent chaque année. Les infrastructures de transport manquent et la voiture individuelle règne. Encombrements, pollution, perte de temps, perte de qualité de vie en sont les conséquences. Les efforts initiés ces dernières années pour mieux maîtriser l'urbanisation et proposer des modes de transport alternatifs devront être amplifiés.

Urbanisme et transports, les sujets sont liés et doivent être traités en cohérence. Lutter contre l'étalement urbain, c'est déjà traiter des problèmes de transport. Tournefeuille prendra sa part pour répondre à la demande avec un programme de nouveaux logements en petits collectifs. Les nouvelles constructions se feront le long des axes de transport pour que les populations aient un accès rapide au réseau de bus, ou proche du centre ville et des services, pour réduire les besoins en déplacement et privilégier marche à pied et vélo.

Bus, BHNS, au coeur de notre projet

Le réseau Tisséo d'autobus desservant notre ville a été développé durant la mandature qui s'achève. Deux lignes ont été créées et sont désormais très utilisées: la 21 qui relie Airbus Colomiers à Basso Cambo via le quartier de Pahin et le centre de Tournefeuille et la 63 qui partant du lycée de Tournefeuille va desservir Airbus Saint-Martin pour finir à Compans Caffarelli à Toulouse. Une autre ligne nouvelle sera inaugurée à la rentrée de septembre 2014, en même temps que les filières générales au lycée Françoise: elle reliera le lycée à Basso-Cambo en passant par le chemin Larramet.

Ce sont donc des améliorations concrètes. Mais il importe d'améliorer la circulation des bus pour que ce moyen de transport devienne encore plus efficace et attractif. La création d'espaces de circulation réservés pour des transport en commun en site propre est le moyen d'y parvenir.

Ce sera le cas sur l'avenue du Marquisat et le chemin Ramelet Moundi avec l'ouverture en 2016 d'une voie bus centrale. C'est le cas depuis janvier de cette année avec l'ouverture de la voie bus du Canal de Saint-Martory entre Cugnaux et Basso-Cambo et du parking relais du chemin Larramet.

Le Bus à Haut Niveau de Service (BHNS) Plaisance-Tournefeuille-Matabiau est un projet majeur pour les années à venir. Tournefeuille-Toulouse se fera sans perte de temps avec une qualité de service augmentée en termes de fréquence et de plage horaire. Cette ligne permettra de rejoindre le métro, ligne A et B, le tram ou le réseau train en limitant les changements qui sont un des principaux freins à l'utilisation des transports en commun.

Le site propre qui sera créé pourra aussi accueillir sur une partie de leur trajet les bus des lignes 21,

63, 65. Les dessertes des sites Airbus et de la zone Basso Cambo seront donc aussi améliorées avec cet équipement.

Après les réunions publiques de pré-concertation sur les grandes lignes du projet qui ont eu lieu en 2013, d'autres réunions de concertation permettront d'affiner les questions d'implantation à partir d'avril 2014. Le projet devrait être achevé en 2017/2018 et donnera une véritable bouffée d'air frais à notre commune.

Se déplacer à pied et à vélo

Tournefeuille a développé au cours de son expansion un important réseau de pistes cyclables qui a encore été complété ces dernières années, par exemple sur Pahin avec la création de pistes sur les chemins de la Peyrette et du Chandelier ou dans les quartiers nouveaux, Paderne et Quéfets. Quelques points noirs existent encore mais pourront être résorbés dans les prochaines années. Le vélo n'est maintenant plus réservé aux seuls déplacements de proximité dans notre commune mais est de plus en plus utilisé pour des déplacements dans l'agglomération, par exemple pour les trajets domicile-travail. Les liaisons cyclables entre Tournefeuille et les bassins d'emplois sont pour nous des priorités que nous entendons défendre au sein de Toulouse Métropole

Des améliorations très significatives se dessinent déjà. En effet, les projets structurants de bus en sites propres s'accompagneront de création de pistes cyclables tout le long des trajets. Ainsi l'entrée de Tournefeuille par le chemin de Ramelet Moundi sera fortement remodelée avec un projet d'urbanisation qui complètera l'offre en logements, la création d'une voie centrale de bus et donc d'une piste cyclable qui fera la jonction avec le réseau Toulousain de la zone Basso Cambo. L'axe Montjoie-Ramassiers vers Colomiers bénéficiera également d'un équipement cyclable de qualité, voie d'accès à la zone aéronautique. Le projet de BHNS permettra d'ouvrir une liaison cyclable directe et continue jusqu'au coeur de Toulouse.

L'objectif d'un meilleur partage de la rue dans le centre ville afin de renforcer les modes doux, marche à pied et vélo, est un objectif affiché. Mais ces évolutions ne peuvent s'envisager qu'en concertation avec les parties prenantes et notamment les commerçants. Cette concertation est nécessaire car la rue Gaston Doumergue est le coeur de notre ville et est particulièrement difficile à traiter avec l'arrivée de la rue du Touch et la communication vers un des seuls ponts de la ville.

La mise en place de nouveaux points d'attache pour les vélos se fera au cas par cas selon les besoins identifiés, à proximité des bâtiments publics, lieux culturels et installations sportives.. Dans ce suivi, l'intermodalité vélo-bus sera aussi favorisée.

Les cheminements pour piétons et cycles sont très importants pour la vie des quartiers et font l'objet de beaucoup d'attention. Dans le futur quartier Ferro Lèbres, ils seront des moyens d'accès privilégiés aux services comme la crèche. La jonction qui sera créée entre Ramelet Moundi et le quartier Reine des Prés à l'occasion du projet d'aménagement Petite République permettra d'une part de retrouver une proximité au centre ville et d'autre part d'accéder plus rapidement au bus et à la base verte de la Ramée.

Tout proche du centre ville, la rénovation du plus ancien lotissement de Tournefeuille, celui du Château, a permis des élargissements des trottoirs. L'accès piéton au centre ville en est ainsi amélioré. Cet effort sera poursuivi.

Réponses détaillées à l'association Vélo Tournefeuille – Bilan et projets.

A) Métropolisation et mise en oeuvre de la concertation avec Vélo Tournefeuille

La politique cyclable est désormais gérée au niveau de Toulouse Métropole. Vélo Tournefeuille souligne la qualité des interactions qui ont pu être mises en place suite à la phase transitoire d'installation entre la Mairie de Tournefeuille, Vélo Tournefeuille et les services techniques de Toulouse Métropole (Pôle sud-ouest). Nous ne pouvons que nous en féliciter et souhaitons une poursuite de ces échanges qui contribuent très concrètement à l'amélioration du réseau cyclable tournefeuillais. Vélo Tournefeuille restera donc un partenaire privilégié de concertation dans les phases amont des projets et dans la définition des priorités de programmation. Le rôle des usagers cyclistes représentés par l'association pour signaler les problèmes ponctuels, les dégradations et autres besoins d'intervention légère des services techniques est aussi précieux.

Le passage de la politique cyclable au niveau métropolitain permet de travailler sur la cohérence intercommunale des réseaux cyclables mais nous impose aussi d'équilibrer les équipements en développant en priorité les zones en retard dont ne fait pas partie Tournefeuille.

Cependant plusieurs projets structurants comme le tour cyclable de la zone aéroportuaire et la desserte de la zone aéronautique nous concernent (pour les déplacements domicile-travail) même s'ils ne sont pas directement sur notre commune.

En outre, le bilan du mandat qui se termine est largement positif: des aménagements importants ont été réalisés (accès Labitrie, Peyrette, Chandelier, entrée et traversée de la Ramée, piste de la VCSM, aménagement des nouveaux quartiers), des projets ont été lancés ou sont proches de l'être (Montjoie-Ramassiers, Marquisat-Ramelet-Moundi) et d'autres mis à l'étude (BHNS).

Remarquons enfin que, dans les prochaines années, Tournefeuille bénéficiera de moyens importants de la part de la Métropole pour le développement de transports en commun efficaces. Les projets correspondants seront également très favorables au vélo, les réaménagements de voirie incluant systématiquement des pistes cyclables.

B) Traitement des principales difficultés de circulation cycliste à Tournefeuille

1. Liaisons avec les bassins d'emploi

Liaisons avec Basso Cambo:

Le projet d'aménagement du chemin Ramelet-Moundi a été adopté pour une livraison en 2016. Une piste cyclable sera créée entre le rond-point Henri Dunant et le rond-point du Pirac et apportera une réponse très satisfaisante pour les déplacements à vélo sur cet itinéraire vers Toulouse et la zone Basso Cambo.

Dans l'attente de cette réalisation et considérant la difficulté particulière que constitue pour les cyclistes le passage du rond-point du Pirac, Vélo Tournefeuille demande qu'un aménagement léger soit rapidement mis en place. La première proposition qui consistait à dédier la voie de droite au tourne à droite n'a pas été retenue par les services techniques de Toulouse Métropole. L'autre proposition de Vélo Tournefeuille consistant à réduire l'entrée dans le giratoire à une seule voie pourra être discutée avec ces mêmes services.

Une nouvelle piste cyclable a été ouverte en janvier le long de la voie de bus en site propre dite voie du Canal Saint-Martory. De courts tronçons cyclables manquent encore sur le chemin Larramet côté Tournefeuille et côté Cugnaux pour rejoindre cet équipement. Ils seront réalisés prochainement. La SMAT a fait une première proposition d'aménagement et Vélo Tournefeuille sera consultée sur ce projet.

En revanche, il n'est pas prévu d'aménager une traversée de la voie bus et du fossé la bordant au bout du chemin du Licart (Toulouse) pour faire la jonction avec l'impasse du Grillou

(Tournefeuille). A noter que le cheminement qui existait avant l'ouverture de la voie bus n'était pas un passage public mais traversait une aire aujourd'hui encore privée.

Liaisons avec la zone aéronautique:

Le passage en site propre du bus 63 dans le quartier des Ramassiers et la fin des travaux de l'école de Colomiers puis la rénovation de l'aménagement cyclable de la rue de la Montjoie (programmée pour 2016) permettront d'améliorer la desserte cyclable du pôle aéronautique depuis Tournefeuille.

La demande d'ouverture aux cyclistes de la voie de servitude le long de la Rode Arc-en-Ciel à partir du chemin de Saint Exupéry ne rencontre toujours pas de réponse favorable du Conseil Général. Nous continuerons de soutenir cette demande.

2. Centre-ville de Tournefeuille

Le nouvel aménagement de la place de la Mairie a libéré de l'espace piétons-cycles. Les propositions de Vélo Tournefeuille pour améliorer la lisibilité des cheminements seront étudiées. Cet effort sera poursuivi avec un projet d'aménagement concerté et progressif du centre ville.

La rue Gaston Doumergue évoluera vers un espace partagé plus apaisé. L'aménagement se fera progressivement avec une première phase concernant la partie est, de Auriol au cimetière. La partie centrale entre l'impasse Baylac et la rue de la Résistance qui présente des trottoirs étroits et inadaptés sera également traitée. Mais ces évolutions ne pourront se faire qu'en concertation étroite avec les commerçants dont l'activité est indispensable à l'animation du coeur de ville.

La rue du Touch sera incluse dans la réflexion sur l'aménagement du centre-ville. Dans le court terme, l'état du trottoir partagé pourra être amélioré.

Le projet de BHNS (2018) incluant des aménagements cyclables, la circulation à vélo deviendra plus sûre et plus agréable sur Vincent Auriol et permettra une liaison directe entre Tournefeuille et Toulouse centre.

Depuis les Hauts de Tournefeuille par le chemin de Panegans, l'itinéraire cyclable vers le centre ville se poursuit par l'allée des Frères Higouneng et Eugène Montel. L'étroitesse de l'avenue de Gascogne rend son aménagement difficile. La traversée du rond-point dit de l'ancienne gendarmerie au croisement Gaston Doumergue / Vincent Auriol / Eugène Montel sera améliorée lors du réaménagement occasionné par le projet BHNS

3. Accès à la zone verte de La Ramée et à la piste cyclable du chemin Larramet

La Ramée est un lieu de détente privilégié pour les Tournefeuillais et de nombreux résidents de l'agglomération. Les accès sur notre commune se font par le chemin Ramelet-Moundi et la route du golf et par le chemin Larramet. L'aménagement de Ramelet-Moundi prévu pour 2016 avec la création d'une piste cyclable améliorera fortement l'accès à la Ramée par ce côté. Les entrées donnant sur le chemin Larramet sont désormais satisfaisantes pour piétons et cyclistes, suite aux aménagements réalisés ces dernières années. On peut aussi souligner l'ouverture en septembre 2014 de la ligne de bus 48 qui desservira La Ramée depuis Basso cambo qui donnera un accès supplémentaire en transport en commun à la zone de loisirs.

La piste cyclable longeant le chemin Larramet est fortement utilisée, notamment par les écoliers et collégiens. Pour rejoindre cette piste depuis la partie sud, plusieurs traversées du chemin Larramet sont signalées: aux croisements avec les chemins du Grillou, de Bordenoire, du Canal (protégée par des feux) et face à chaque entrée de la Ramée. Vélo Tournefeuille pointe le nombre insuffisant de

ces traversées et le risque lié aux vitesses de circulation avec la limitation à 70 km/h.

Le chemin Larramet est une route à caractère départemental sur laquelle doivent pouvoir circuler des poids lourds, ce qui limite son aménagement avec des dispositifs de réduction de vitesse. La limitation à 70km/h est fixée par le Conseil Général. Elle pourrait être revue lors de la métropolisation et du passage de l'ensemble de la voirie sous maîtrise de Toulouse Métropole. Quoiqu'il en soit, il est vivement recommandé de rejoindre les passages protégés pour traverser cette route dans les meilleures conditions. Les personnes qui habitent sur l'arrière de la rue du Pradal peuvent cheminer par la rue de l'Orée de la Ramée. Pour les quelques riverains du chemin Larramet situés entre les deux entrées de la Ramée, le cheminement sur le trottoir est une possibilité qui demande la plus grande prudence et une allure adaptée (seuls les enfants de moins de 8 ans peuvent circuler à vélo sur un trottoir et en roulant au pas).

Dans les années à venir, la physionomie du chemin Larramet évoluera avec la construction de petits collectifs le long de cette voie. Dans la mesure du possible, les sorties se feront sur les rues adjacentes ou arrières et pas directement sur la route principale. Cette urbanisation modérée de la zone pourra amener de nouvelles propositions pour sécuriser les traversées et favoriser l'accès à la piste cyclable.

4. Accès cyclable au collège Labitrie

L'aménagement de la rue Pierre Labitrie a été réalisé durant le mandat qui se termine donnant un accès cyclable très satisfaisant au collège Labitrie.

La collision qui s'est produite entre deux cyclistes en mars 2013 dans le tunnel de la rue du Petit Train, au croisement avec l'avenue Charles de Gaulle, rappelle que la vigilance et la prudence sont nécessaires à vélo pour la sécurité de tous les usagers de la voirie. Les aménagements, la bonne signalisation sont également importants pour placer les cyclistes dans les meilleures conditions. Nous ne sommes a priori pas favorables à la suppression du tunnel qui offre un passage protégé de la circulation automobile sur le chemin du collège mais demanderons aux services techniques de Toulouse Métropole un rafraîchissement et un renforcement de la signalisation.

C) BHNS – Bus à Haut Niveau de Service, Plaisance-Tournefeuille-Toulouse

Vélo Tournefeuille indique soutenir le projet de BHNS et demande des équipements cyclables de qualité tout le long de cet axe structurant, des cheminements cyclables au travers des quartiers pour accéder en sécurité à cet équipement, des parcs à vélos aux stations de bus et des parcs automobiles adaptés pour favoriser l'inter-modalité ainsi qu'une concertation amont en fin de phase d'études.

Nous sommes parfaitement en phase avec les orientations soutenues par Vélo Tournefeuille. Elles font partie du projet BHNS que nous défendons. La concertation sur ce projet continuera d'être menée pour affiner les détails d'implantation.

C) Autres éléments de la politique cyclable

1. Parcs à vélos

L'association Vélo Tournefeuille souligne encore un manque de capacité des parcs à vélo à proximité des équipements publics malgré les efforts accomplis ces dernières années. Nous resterons vigilants pour compléter les parcs à vélo dans les lieux publics manifestement déficitaires. Par ailleurs de nouveaux parcs à vélo seront installés près des principales stations de bus dans le cadre du projet BHNS.

La Mairie ne peut intervenir sur les parkings privés mais soutiendra toute démarche d'incitation de

Vélo Tournefeuille auprès des commerçants pour favoriser la venue d'une clientèle cycliste. Vélo Tournefeuille indique sa satisfaction par rapport au modèle d'attache en place devant le Phare ou l'Escale. Cette satisfaction est partagée et nous la ferons remonter aux services techniques.

2. Priorité cycliste sur les axes principaux

L'expérimentation de priorité cycliste réalisée sur l'Avenue du Marquisat lors de la mandature précédente s'est révélée positive. Cette règle de priorité cycliste a été retenue par Toulouse Métropole pour les aménagements à venir. Ce sera donc à suivre au fil de la programmation, en tenant aussi compte des normes imposées au niveau national pour la signalisation.

3. Généralisation des zones 30

L'association Vélo Tournefeuille demande une généralisation des zones 30 pour permettre une circulation apaisée dans les quartiers.

Nous sommes évidemment pleinement d'accord sur l'objectif mais sommes plutôt favorables à une évaluation quartier par quartier, le passage effectif en zone 30 nécessitant des aménagements pour bien différencier ces zones et inciter à des vitesses réduites. Un 30 généralisé, au delà d'un effet d'annonce et d'une signalétique, serait dans les faits difficile à faire respecter.

Un projet de zone 30 est à l'étude afin de pacifier la circulation dans le quartier de Pahin et favoriser les modes doux, marche à pied et vélo, notamment pour les déplacements des écoliers et collégiens. La réfection de quartiers anciens (exemple de la rue Panouse et des rues adjacentes) est l'occasion de partager différemment la rue au bénéfice des piétons et cyclistes et d'imposer des vitesses de circulation réduites ou d'y inciter.

4. Cheminements alternatifs pour les modes doux

Vélo Tournefeuille demande de favoriser les cheminements alternatifs pour les modes doux piétons-cyclistes. Nous sommes généralement très favorables à cette proposition. Dans la pratique, de nombreux quartiers bénéficient déjà de tels cheminements alternatifs.

Le projet d'aménagement Petite République permettra de répondre à une demande ancienne de jonction entre le quartier Reine des Prés et Ramelet Moundi pour d'une part retrouver une proximité au centre ville et d'autre part accéder plus rapidement au bus et à la base verte de la Ramée. Sauf difficulté très particulière, cette approche est généralisée.

5. Opérations centre-ville sans voiture (sur un périmètre adapté)

Nous avons expliqué ci-dessus notre projet de pacification du centre-ville en insistant sur la nécessité d'une collaboration avec les commerçants. Nous souhaitons donc travailler sur des solutions bien acceptées et durables devant favoriser les modes doux en centre-ville.

Dans ce contexte, l'intérêt éventuel d'opérations ponctuelles centre-ville sans voiture demandées par Vélo Tournefeuille reste à évaluer.

6. Territoire de Toulouse Métropole

Les propositions pour l'agglomération toulousaine de l'association vélo Toulouse / Deux Pieds Deux Roues se retrouvent dans les préoccupations et demandes que Vélo Tournefeuille soumet aux listes candidates aux élections municipales à Tournefeuille et auxquelles nous avons répondu dans ce document. Ces propositions mettent notamment l'accent sur les principes suivants:

- Que l'ensemble des projets actuels et futurs de transports en commun en site propre comporte un aménagement cyclable continu et de qualité ainsi que du stationnement vélo.
- Que soit réalisé un réseau cyclable cohérent et continu au niveau de l'Agglomération

Toulousaine

- Que la qualité du réseau cyclable existant soit améliorée par la mise à zéro de tous les bateaux, la suppression de toutes les chicanes et l'éclairage des principaux axes cyclables.

Le dernier point correspond à un besoin de qualité des aménagements pour que les cyclistes puissent rouler de manière fluide et confortable, en sécurité et sans risque d'endommager leur matériel. Si les nouveaux aménagements répondent en général à ces critères, certains plus anciens méritent d'être repris. Sur notre commune, le suivi réalisé par le Pôle Ouest de Toulouse Métropole en interaction avec la Mairie et Vélo Tournefeuille permet de traiter progressivement et par ordre de priorité les difficultés résiduelles. Cette collaboration sera naturellement poursuivie.

Les deux premiers points, réalisation d'un réseau cyclable d'agglomération et équipements cyclables le long des nouveaux axes de transport en commun, font partie de notre projet. Cependant ils dépendent des orientations choisies au niveau de Toulouse Métropole et dépendront donc de la composition future du conseil communautaire et de la sensibilité qui s'en dégagera.

Nous souhaitons qu'à Tournefeuille comme dans le reste de l'agglomération et particulièrement à Toulouse, le choix du développement des transport en commun sur l'agglomération et d'une politique cyclable ambitieuse sera confirmé pour proposer des alternatives performantes et attractives à la voiture individuelle, pour le bien-être de tous.

Tournefeuille
vivante, solidaire, engagée

Liste conduite par Claude Raynal

<http://www.clauderaynal2014.fr/>